



DT-DICT - Préparation et examen AIPR niveau opérateur (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux)

Référence : AIPR1

Objectifs :

A l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Décrypter les nouveaux textes réglementaires,
- Connaître les responsabilités des différents acteurs du Décret Anti Endommagement réseau
- Comprendre les obligations induites par la nouvelle réglementation
- Préparer les candidats au QCM leur permettant d'obtenir l'attestation de compétences prévue par la réglementation et donc permettre aux entreprises et aux collectivités de délivrer l'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux
- Valider le test officiel niveau opérateur

Public :

- Salariés intervenants directement à proximité des réseaux aériens ou enterrés

Près-requis :

- Accessible à tout salarié correspondant au public ci-dessus

Durée :

- 1 jour soit 7 heures (dont 1 heure validation du QCM)

Formations associées :

- CACES R372m
- CACES R386
- Habilitation électrique BO-HOV

VISEO
Z.I des Marais
76340 BLANGY-SUR-BRESLE
Tél : 02 32 97 47 00 Fax : 02 32 97 47 09
conseil@viseo-formation.fr
www.viseo-formation.fr

Programme :

- Situer son rôle, expliciter sa mission et ses responsabilités à son niveau
- Connaître les principaux types de réseaux souterrains et aériens
- Citer les risques afférents à ces réseaux selon les principales caractéristiques des énergies ou (leurs effets, les risques directs pour les personnes et les biens, des exemples d'accidents) et les risques à moyen et long terme liés aux atteintes aux réseaux existants (intégrité, tracé)
- Savoir utiliser les moyens de protection collective et individuelle
- Comprendre et respecter son environnement, les marquages-piquetages, les signes avertisseurs et indicateurs, lire le terrain, comprendre les moyens de repérage
- Identifier les situations potentiellement dangereuses ou inattendues et en alerter son responsable
- Savoir apprécier l'imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée afin de ne pas endommager les réseaux
- Maintenir les réseaux existants (intégrité, tracé)
- Connaître les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident
- Appliquer la règle des quatre A (arrêter, alerter, aménager, accueillir)
- S'entraîner au passage du test QCM niveau Opérateur
- Réalisation du test final AIPR opérateur

Moyens techniques :

Salle de formation, paper-board, vidéoprojecteur, fiches techniques, PC portables, connexion internet WIFI.

Moyens et méthodes pédagogiques :

Cette action de formation s'appuiera sur des méthodes participatives et adaptées à chaque type d'objectifs, associant des exercices pratiques et des apports théoriques. Un livret sera remis à la fin de la formation à chaque participant reprenant tous les thèmes abordés.

Moyens d'encadrement : Formateur expérimenté ayant validé une formation de formateur AIPR et une attestation de compétence niveau concepteur AIPR

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action : Feuilles d'émargement signées par demi-journée par les stagiaires et contresignées par le formateur.

Descriptions du dispositif permettant de suivre les résultats :

L'évaluation de la qualité de formation se fera tout au long de la formation par des exercices de mise en pratique liés directement aux différents thèmes abordés durant la formation ainsi qu'à la fin de la formation au travers de deux questionnaires (Stagiaires et Formateur) renseignés à l'issue de la formation par les participants.

L'évaluation des acquis de la formation sera réalisée aux travers d'exercices et de mises en situation tout au long de la formation et à la fin de celle-ci.

Délivrance d'une attestation individuelle de fin de formation

Validation finale de la compétence par le passage du test officiel Niveau Opérateur :

QCM de 30 questions à partir de la plateforme nationale d'examen par internet gérée par le ministère de la transition écologique et solidaire (MTES) « <http://enqueteur.qcm.dt-dict.developpement-durable.gouv.fr> » par VISEO centre d'examens reconnue.